

## Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 30 juin 2016

**Objet :** *RS - Convention d'objectifs de l'Amicale du personnel en matière d'action sociale*

- date de convocation le 24 juin 2016
- nombre de conseillers en exercice : 76

L'an deux mille seize, le jeudi trente juin à dix-huit heures trente, les membres du Conseil communautaire de Chambéry métropole, légalement convoqués, se sont réunis à La Ravoire, Halle Henri Salvador, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole.

- étaient présents : 59

<b>Barberaz</b>	Jean-Pierre Coudurier - David Dubonnet - Yvette Fetaz
<b>Barby</b>	Catherine Chappuis - Christophe Pierretton
<b>Bassens</b>	Anne Manipoud - Alain Thieffenat
<b>Challes-les-Eaux</b>	Danièle d'Agostin - Daniel Grosjean - Maurice Meunier
<b>Chambéry</b>	Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Henri Dupassieux - Françoise Marchand - Christian Papegay - Pierre Perez - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori
<b>Cognin</b>	Jean-Pierre Beguin - Suzanne Boucher - Claude Vallier - Florence Vallin-Balas
<b>Curienne</b>	
<b>Jacob-Bellecombette</b>	Brigitte Bochaton
<b>La Motte-Servolex</b>	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Pascal Mithieux - Anne Routin - Céline Vernaz
<b>La Ravoire</b>	Frédéric Bret - Marc Chauvin - Chantal Giorda - Patrick Mignola - Françoise Van Wetter
<b>La Thuile</b>	Dominique Pommat
<b>Les Déserts</b>	Michel André
<b>Montagnole</b>	Jean-Maurice Venturini
<b>Puygros</b>	Gérard Marcucci
<b>Saint-Alban-Leyse</b>	Michel Dyen - Michel Fournier
<b>Saint-Baldoph</b>	Christophe Richel - Jacqueline Rol
<b>Saint-Cassin</b>	
<b>Saint-Jean-d'Arvey</b>	Bernard Januel
<b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>	Jean-Marc Léoutre
<b>Saint-Sulpice</b>	Louis Caille
<b>Sonnaz</b>	Daniel Rochaix
<b>Thoiry</b>	
<b>Vérel-Pragondran</b>	Jean-Pierre Coendoz
<b>Vimines</b>	Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 14

de Stéphane Bochet à Daniel Grosjean - de Denis Callewaert à Luc Berthoud - de Mustapha Hamadi à Driss Bourida - de Muriel Jeandet à Isabelle Rousseau - de Delphine Julien à Josiane Beaud - de Sylvie Koska à Marc Chauvin - de Bernadette Laclais à Jean-Benoît Cerino - de Céline Lapoléon à Michel Dyen - de Edith Livernois à Jean-Pierre Ruffier - de Dominique Mornand à Christiane Boisselon - de Benoît Perrotton à Françoise Bovier-Lapierre - de Bruno Stellan à Brigitte Bochaton - de Alexandra Turnar à Michel Dantin - de Sylvie Vuillemet à Anne Routin

- conseillers excusés : 3

Philippe Dubonnet - Marie-José Dussauge - Jérôme Esquevin

## Conseil communautaire du 30 juin 2016

délibération n° 088-16 C

objet **RS - Convention d'objectifs de l'Amicale du personnel en matière d'action sociale**

---

Marc Chauvin, vice-président chargé des ressources humaines et des moyens des services, rappelle que Chambéry métropole a confié à l'Amicale du personnel de la Ville de Chambéry la mise en œuvre d'une partie de son action sociale, offrant ainsi à ses agents la possibilité d'y adhérer et de bénéficier de prestations d'action sociale.

Chambéry métropole prend également à sa charge l'adhésion des agents retraités du Centre de secours, gérés initialement par Chambéry métropole.

La nature, le contenu et les modalités de cette action sociale sont précisés dans le cadre d'une convention d'objectifs.

De son côté, Chambéry métropole mène une action sociale aux bénéficiaires de ses agents dans les domaines suivants :

- gratification pour la remise des médailles d'honneur et cérémonie,
- aides aux séjours et aux vacances,
- allocation enfants handicapés,
- bons cadeaux de Noël et spectacle et goûter,
- participation à la mutuelle complémentaire santé,
- participation à la prévoyance maintien de salaire,
- mise à disposition de personnel au bénéfice de l'Amicale du personnel.

A la suite de plusieurs rencontres avec l'Amicale du personnel, les 4 collectivités membres de l'association et les représentants syndicaux au sein d'un groupe de travail, un axe prioritaire de l'action sociale a été dégagé afin de tendre vers l'accès aux vacances pour tous.

Plusieurs actions vont être mises en place dès 2016. L'annexe 2 détaille les actions issues du groupe de travail « vacances pour tous ».

Par délibération n° 048-16 C du 31 mars 2016, le Conseil communautaire a approuvé le versement d'une subvention de Chambéry métropole à l'Amicale du personnel pour 2016 de 85 277 € ainsi que la somme de 10 000 € au titre de ces secours d'urgence.

Vu l'avis du Bureau du 22 juin 2016,

**Le Conseil communautaire de Chambéry métropole, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

**Article 1 :** adopte les modalités de mise en œuvre de l'action sociale,

**Article 2 :** approuve le contenu d'objectifs annuels avec l'Amicale du personnel,

**Article 3 :** autorise le président ou son représentant à signer la convention à intervenir pour l'année 2016.

le président,  
Xavier Dullin